

*Les subsides*

le faire à la Chambre en parlant de choses que nous ne connaissons pas toujours. Cependant, nous avons le devoir d'en parler et c'est pourquoi je pense que nous ferions mieux d'examiner les solutions possibles. J'adresse ces remarques au nouveau secrétaire parlementaire qui veut que nous lui soumettions des solutions possibles; j'en ai une à lui soumettre.

Il y a longtemps, à la Chambre, il y avait un député du parti CCF, un dénommé Colin Cameron. Il n'est plus parmi nous, mais il s'est intéressé à ce problème il y a une vingtaine d'années, en disant que tous les pays devraient étendre leur base de réserves, étant donné que le commerce mondial était en pleine expansion. Il a fait une suggestion qui, à mon avis, était exceptionnelle et très valable, en nous disant d'ajouter à nos réserves les droits de tirage spéciaux de la Banque mondiale afin de disposer d'une base plus vaste qui nous permettrait de faire face aux attaques portées à notre monnaie. En mémoire de notre ex-collègue, je voudrais revenir sur cette question. Si notre objectif est de stabiliser les taux de change mondiaux, nous devons non seulement considérer d'ajouter les DTS à nos réserves, à l'exemple des fortes monnaies du Japon, de la Suisse, de l'Allemagne de l'Ouest et peut-être encore des États-Unis, mais nous devrions également reprendre une vieille idée et voir si elle pourrait être valable ici, au Canada. Je veux parler du débat actuel qui se déroule aux États-Unis pour savoir s'il faut rendre le dollar américain convertible en or comme il l'était il y a 50 ans. Tous les pays occidentaux ont décidé d'abandonner l'étalon-or dans les années 30. Comme l'instabilité de la monnaie pose de gros problèmes à tout le monde, peut-être devrions-nous examiner nous aussi la question actuellement débattue aux États-Unis. Si on faisait du dollar canadien une monnaie convertible en or, je voudrais savoir quelles conséquences cela aurait, surtout si les Américains le faisaient chez eux. Je voudrais savoir dans quelle mesure cela peut stabiliser le dollar. Je voudrais savoir en quoi cela peut réduire et stabiliser les taux d'intérêt. J'ai ma petite idée là-dessus; mais je suis également persuadé de n'être sûr de rien. Néanmoins, si nous en parlions publiquement au risque de paraître un peu stupides, je pense que nous rendions service à notre pays.

● (1500)

Je ne recommande pas nécessairement de tenir un débat ici même. Comme nous aurons, bien sûr, besoin de témoignages, l'endroit serait mal choisi pour discuter de la politique monétaire et fiscale. Sans doute faudra-t-il en discuter dans un comité spécial de deux ou trois membres car nous n'en trouverons sans doute pas plus qui disposent du temps voulu et qui soient prêts à se livrer à cet examen approfondi. Néanmoins, nous pourrions faire venir des experts, les hauts fonctionnaires du ministère des Finances. Ils ne sont pas si méchants. Nous pourrions faire comparaître le gouverneur de la Banque du Canada car il n'est pas si méchant lui non plus. Nous pourrions les interroger et soulever ces questions. Comme nous l'avons constaté au comité il y a trois ans, je suis sûr que ces hommes nous répondront et nous fourniront un peu plus de renseignements grâce auxquels nous pourrions nous faire une opinion. Je voudrais savoir tout cela avant que la situation ne devienne urgente si les Américains devaient convertir leur monnaie en mai ou en juin.

Par conséquent, j'ai seulement abordé un aspect de la question, la façon dont nous pourrions proposer des solutions au

gouvernement pour remplacer cette politique détestable et dangereuse à l'égard des taux d'intérêt. Cela ne veut pas dire que l'aspect financier de la question n'a pas d'importance. A cet égard, la Chambre n'ignore pas que nous examinerons les suggestions faites par les conservateurs l'année dernière au sujet des diverses mesures, afin d'éviter les conséquences fâcheuses de la politique de la Banque du Canada et du ministère des Finances à l'égard des taux d'intérêt. Nous voulons que la Société du crédit agricole soit efficace. Dieu merci, certains fonctionnaires ont inclus dans les modifications à la loi sur le crédit agricole, le bill C-88, une disposition permettant à la Société du crédit agricole d'emprunter de l'argent ailleurs que dans le fonds du revenu consolidé. Cela veut dire qu'elle peut s'adresser à des particuliers. L'article dit qu'elle peut emprunter par tous les moyens, ce qui ouvre des perspectives tout à fait nouvelles. Peut-être la Société du crédit agricole pourrait-elle être constituée comme une banque ou une caisse populaire, de façon à pouvoir emprunter à 7 ou 8 p. 100 auprès du public et prêter au même taux. Tout le monde sait comment cela se fait. Cela se fait par le programme de l'obligation pour l'expansion des petites entreprises. Cela se fait grâce à l'étalement des revenus, et il y a encore d'autres formules. Dans la discussion du bill C-89, j'ai dit qu'il faudrait faire pour le logement ce que nous avons fait pour la Société du crédit agricole en deuxième lecture et à l'étude en comité, afin de donner à ceux qui ont une maison l'égalité de traitement avec les agriculteurs. Je voudrais réaliser cela en rétablissant le principe véritable de l'obligation pour l'expansion des petites entreprises. J'aimerais offrir cela aux entreprises qui exportent. Les grosses sociétés peuvent se tirer d'affaire en émettant des actions. Mais nous ici, à la Chambre, nous avons le devoir, dans une certaine mesure, de soutenir sur le plan budgétaire l'action du gouverneur. Je ne tiens pas nécessairement à dire au gouverneur de la Banque du Canada qu'il doit abaisser arbitrairement ses taux sans être un peu mieux informé de ce qui va se produire et de la façon dont il va s'y prendre. Mais en attendant que nous essayions de nous former un avis là-dessus, rien ne nous empêche d'aller de l'avant du côté budgétaire. Donc, pour terminer, je donnerai un conseil très simple. Je conseille au gouverneur de la Banque du Canada de cesser de tripataouiller les taux d'intérêt comme instrument monétaire, de considérer la monnaie comme une simple marchandise et de s'en remettre au marché pour la détermination du taux d'intérêt. Je soupçonne qu'il sera beaucoup plus bas.

Et du côté budgétaire, ma deuxième conclusion c'est qu'il faut nous mettre au travail et faire quelque chose à la Chambre. Il faudrait comprendre ce que nous sommes en train de faire aux agriculteurs, aux petits hommes d'affaires, aux exportateurs, aux citoyens qui vivent dans leur maison. Il faut y ajouter les entreprises minières et toutes les autres entreprises de production. Si nous travaillons de concert sur ces mesures progressives, je pense que le pays ne s'en portera que mieux. Mais avant tout, en ce moment, je recommande avec le maximum d'insistance que nous entamions un débat public et que nous encourageons les médias à faire de même pour savoir ce qu'il convient de faire au sujet de la situation mondiale des changes, et s'il ne faudrait pas envisager de rendre notre dollar canadien convertible en or, avec des droits de tirage spéciaux.